

DANIEL JEAN RICHARD

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE, · SUISSE ·

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale	» 12.—	» 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance.		

Paraisant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste.**ANNONCES**suisses 20 ct., offres et demandes
de place 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Avis

Les fabricants d'horlogerie, intéressés à l'affaire Albrecht Löbe, à Porto, sont convoqués à la Chambre cantonale du commerce, à la Chaux-de-Fonds, pour mardi 2 mars prochain, à 2 1/2 de l'après-midi.

A propos d'une information

On nous adresse de Copenhague, une rectification du nom du personnage paru sous la rubrique « Information » dans notre numéro du 17 février courant, c'est d'un nommé D. Jörgensen qu'il s'agit.

Un arrêt arbitral

« Des ouvriers se sont mis en grève. Vainement le patron cherche un terrain de conciliation, aucune entente ne paraît possible. Conformément à la loi, un tribunal d'arbitres est saisi du cas : il l'examine, il constate que la grève a été proclamée sans droit, il prononce que les ouvriers doivent reprendre le travail. Sentence vainue ! les condamnés refusent de se soumettre ; le sachant et le voulant, ils persistent dans leur faute. Ces faits se sont produits dans le canton de Zurich, à l'occasion d'une grève de travailleurs.

« Un pareil incident est toujours déplorable. Quel est l'ordre social possible où règnent la négation du droit, le mépris des arrêts arbitraux régulièrement rendus et le refus de reconnaître des torts nettement établis ? Comment liquider un différend si chaque partie n'admet que les jugements qui lui donnent raison ! Les travailleurs sur bois de Zurich compromettent la cause de tous leurs camarades du prolétariat. Même les revendications ouvrières les plus légitimes se heurtent parfois aux préjugés d'un public prévenu ; pourquoi fortifier ces préjugés en les doublant de critiques et d'observations justifiées ? Les ouvriers ne s'indigneront-ils pas si quelque patron condamné par les arbitres se refusait aux conséquences de l'arbitrage ? Ce qu'ils n'admettraient pas de la part de ce patron,

ils n'ont pas le droit de l'admettre pour eux-mêmes. »

* * *

Les réflexions de l'article ci-dessus, que nous reproduisons du *Journal de Genève*, sont parfaitement justes. Mais il faut malheureusement constater que l'idée de l'arbitrage volontaire a fait peu de progrès chez les ouvriers et que l'arbitrage obligatoire prévu par la loi, se heurte au défaut de sanction pratique, ce qui en rend souvent les effets illusoires.

Mais quelle sanction la loi pourrait-elle bien prévoir, pour contraindre quelques centaines d'ouvriers à reprendre le travail, conformément à une sentence arbitrale ?

Les ouvriers acceptent assez volontiers de faire appel aux offices de conciliation, parce que, si la conciliation n'aboutit pas, ils se retrouvent dans la plénitude de leur droit de continuer la grève.

Ce qui est surtout déplorable dans ce non respect des décisions de tribunaux d'arbitres c'est, comme le dit fort justement le *Journal de Genève*, qu'aucun ordre social n'est possible, où règnent la négation du droit et le mépris des arrêts arbitraux régulièrement rendus.

Il y a là, toute une éducation à faire et tant qu'elle ne sera pas faite les tribunaux arbitraux obligatoires seront des organes inutiles sinon dangereux.

* * *

La grève de la fabrique de meubles Aeschbacher à Zurich V, au sujet de laquelle l'article ci-dessus a été écrit, semblait terminée. Le travail avait repris vers la fin de la semaine dernière. Mais les grévistes congédiés, leurs familles et les camarades viennent de montrer qu'ils n'acceptent pas ainsi la défaite. En effet, mardi après midi, vers 4 heures, comme une voiture spéciale arrivait de la gare principale en gare de Stadelhofen, avec un transport d'environ 30 ouvriers nouvellement embauchés pour la menuiserie Aeschbacher, un conflit assez vif s'est produit. La police comptait environ 70 hommes. Lorsque les ouvriers ont voulu se rendre dans la fabrique qui se trouve à proximité, la foule,

massée dans les rues avoisinantes et sur la place de Stadelhofen a cherché à leur barrer le passage. Elle a été repoussée par la police qui s'est servie de l'arme blanche et a opéré une douzaine d'arrestations. La plus grande partie des ouvriers amenés a réussi à pénétrer dans la fabrique Aeschbacher. Plusieurs cependant ont déclaré ne pas vouloir trahir leurs camarades en grève.

**Notre exportation d'horlogerie
en 1908**

Le tableau que nous en avons publié dans notre dernier numéro, suggère les réflexions suivantes :

Le total de l'exportation de
1907 était de fr. 149.267.698 celui de
1908 est de » 129.296.578

Différence en moins fr. 19.971.120
ce qui représente, sur le chiffre de 1907,
une diminution de 13,5 %.

Si l'on établit une comparaison avec les boîtes contrôlées, on trouve :

total de 1907 boîtes	937.137
» 1908 »	740.798

Différence en moins 196.339
ce qui représente, sur le chiffre de 1907,
une diminution de 21 %.

En temps ordinaire, les fluctuations des boîtes poinçonnées, correspondent assez exactement avec celles de notre exportation totale. En temps de crise, les boîtes qui sont soumises au poinçonnement, subissent une plus forte diminution, les genres de montres particulièrement bon marché, se vendant plus facilement que les autres.

Autres constatations :

Les mouvements finis passent de fr. 7.836.380 en 1907 à fr. 5.646.751 en 1908. Les boîtes de montres, de fr. 6.921.999 à fr. 5.898.489. Les montres, de francs 125.040.192 à fr. 109.830.577. Les pièces détachées finies de montres, de 6.367.006 fr. à 5.381.352. fr. La diminution sur ce dernier poste, formé pour la plus grande part, par les mouvements démontés, est de fr. 985.654, soit du 15,4 %. Il est regret-

table que la diminution totale ne porte pas davantage sur cette malencontreuse exportation de mouvements démontés.

D'une façon générale, on peut dire que le résultat est meilleur qu'on ne s'y attendait.

Toutefois, il ne faut pas considérer seulement la valeur de nos exportations mais examiner aussi à quelle nombre de montres elle se rapporte.

En 1907, nous avons exporté 8.696.876 montres diverses et 7.733.856 en 1908. La diminution est donc de 963.020 montres, soit de 11,07%.

En résumé, la diminution sur la valeur des montres est de 13,8% et sur le nombre de 11,07%. On peut donc admettre que les prix de vente se sont maintenus et nous le devons certainement aux mesures prises par les syndicats de fabricants d'horlogerie.

Le relèvement des tarifs français

On a pu voir par le tableau que nous avons publié dans notre dernier numéro, quelles perspectives nous ouvre la campagne menée par la commission française des douanes.

Heureusement que le cabinet tient tête aux protectionnistes :

MM. Pichon, Cruppi et Ruau, ministres des affaires étrangères, du commerce et de l'agriculture, ont été entendus par la commission des douanes au sujet de la révision du tarif douanier. Ils ont déclaré que le gouvernement s'oppose formellement à tous les relèvements qui pourraient amener une guerre de tarifs et gêner la politique extérieure de la France.

Ils s'opposent notamment, aux droits sur les graines oléagineuses, les métaux, les textiles, pour ne pas troubler les relations économiques avec l'Angleterre et les Etats-Unis.

Enfin, M. Pichon s'est formellement opposé à tous les relèvements des droits pouvant porter atteinte à la Convention franco-suisse de 1906.

Cette soudaine fermeté du gouvernement fait un très bon effet, espérons qu'elle ne se démentira pas et que des questions de majorité, de portefeuille ou de souci de ce qu'en diront les électeurs, ne viendront pas la battre en brèche.

* * *

Il est intéressant de savoir comment se pose la question. Depuis de longs mois, au su et au vu de tous, la commission des douanes élaborait un tarif douanier ultra-protectionniste, sans que le gouvernement se fût jamais préoccupé de son travail. Quand tout fut fini et que les décisions du nouveau comité de Salut public douanier furent connues, ce fut à l'étranger un tollé général, dont les échos sont arrivés jusqu'aux oreilles des ministres, si bien fermées qu'elles fussent. Menaces de représailles et de guerres de tarifs s'élevaient de toute part. M. Cruppi découvrit alors qu'il se passait quelque chose qui était peut-être de nature à l'intéresser, et M. Pichon compléta l'instruction de son collègue du commerce en lui apprenant que certains ambassadeurs et divers ministres plénipotentiaires lui avaient fait d'amicales et officieuses représentations et que d'autres diplomates avaient en poche des notes officielles pour les sortir au moment opportun.

Soyons justes pourtant. Il faut louer le gouvernement de ne pas avoir accepté en bloc les propositions de ces messieurs de l'ultra-protectionnisme. Jusqu'à présent nous savons que le cabinet repoussera les droits proposés sur les graines oléagineuses — pour ne point indisposer l'Angleterre, — les droits sur les huiles — pour satisfaire les Etats-Unis, — les droits sur les soieries, les laines et les cotonns — pour éviter une dénonciation de la convention franco-suisse, — les relèvements de droits concernant la métallurgie — pour faire plaisir à tout le monde. En même temps les trois ministres délégués sont chargés de déclarer que les intérêts français ne paraissent pas compromis sous le régime actuel, qu'il faut prendre garde de ne point porter préjudice à l'entente cordiale et ne pas provoquer de regrettables guerres de tarifs, mais que les réserves plus haut mentionnées et cette déclaration d'ordre général une fois faites, le gouvernement est prêt à accepter une protection plus efficace pour certains articles, par exemple pour les automobiles. Enfin, M. Pichon s'est formellement opposé à tout relèvement de droits sur l'un quelconque des produits compris dans la convention commerciale franco-suisse d'octobre 1906, convention qui, a déclaré le ministre des affaires, a donné de bons résultats et dont il faut à tout prix éviter la dénonciation.

On est aujourd'hui mieux renseigné sur l'attitude prise par le gouvernement dans la question du tarif douanier quoiqu'on soit très réservé sur cette difficile affaire. Sur un seul point, très important du reste, le gouvernement, s'est montré très ferme. C'est en ce qui concerne les relations franco-suisses. Si le cabinet garde jusqu'au bout, sur ce point, l'attitude qu'il a adoptée, on peut espérer que les rapports commerciaux franco-suisses ne subiront aucun dommage.

Mais, sur plusieurs articles, intéressant particulièrement l'Angleterre, les ministres se montrent beaucoup moins fermes et catégoriques ; et comme la commission et les ultraprotectionnistes sont eux parfaitement fermes et catégoriques, on peut craindre qu'ils ne remportent une faible victoire.

Ce n'est un mystère pour personne que l'ambassadeur de Grande-Bretagne a en poche une note de protestation, et qu'en Angleterre, aussi bien dans les cercles gouvernementaux que dans les milieux commerciaux et industriels, on considère les relèvements proposés comme une mesure inamicale.

Félicitons M. Pichon, d'être opposé à tout relèvement de droits sur les produits mentionnés dans la convention franco-suisse de 1906, et parmi lesquels figure l'horlogerie et espérons que le Parlement suivra le gouvernement.

Le tarif douanier à la Chambre des communes

A la séance de mercredi de la Chambre des communes, M. Winston Churchill, répondant à une question, a dit qu'il a demandé et obtenu des principales chambres de commerce et corporations commerciales du Royaume-Uni des renseignements sur la répercussion que l'augmentation du tarif douanier français pourrait avoir sur les différents trafics anglais. Le moment n'est pas opportun, dit M. Winston Churchill, pour faire des déclarations à la Chambre au sujet des mesures que le gouvernement peut être amené à

prendre. Le gouvernement a fait des représentations de différents côtés.

Le député qui a posé la question, M. Collings, veut savoir d'une façon positive si le gouvernement anglais a fait ou a l'intention de faire des représentations ou des remontrances au gouvernement français lui-même.

M. Winston Churchill répond qu'il a déjà fourni à la Chambre tous les renseignements qu'il lui est permis de donner.

Après un petit incident, auquel le speaker se trouve mêlé ensuite au sujet de l'opportunité d'une réponse plus précise, sir Charles Dilke demande :

« N'est-il pas prématûr de parler de démarches et de propositions au gouvernement français ? Ne devons-nous pas penser que le gouvernement français peut, lui aussi, avoir certaines objections à faire à une modification des droits de douane ? »

M. Winston Churchill répond :

« Il s'agit de propositions mises en avant par la commission des douanes de la Chambre des députés française, le gouvernement français n'a pas, jusqu'à présent, autant que je sache, pris de dispositions définitives à leur sujet. »

M. Kicks, député de Manchester, dit :

« Au cas où les représentations de l'Angleterre ne seraient pas accueillies, des représailles ne seraient-elles pas justifiées ? »

Le président intervient et fait remarquer qu'il s'agit là d'une hypothèse.

Chez les patrons monteurs de boîtes en or

Nous disions, dans notre numéro du 3 février courant, que la décision prise par la Société des fabricants suisses de boîtes de montres en or, d'ouvrir les ateliers le lundi, paraissait avoir été inspirée par d'autres considérations que celles pouvant provenir d'un relèvement des affaires.

L'événement nous a donné raison. Plusieurs ateliers ont déjà chômé lundi dernier et un congrès, convoqué pour demain dimanche, étudiera la question d'une nouvelle réduction des heures de travail.

Imitation de bulletins de marche

On communique les nouveaux renseignements suivants :

Tout ce qui est imprimé au recto et au verso a été reproduit très exactement par la phototypie ; la signature du directeur, le papier sont parfaitement imités ; le cadre présente toutefois quelques différences que la comparaison avec un original permet seule de constater.

Les bureaux d'observation du Locle, de St-Imier, de Bienn et de La Chaux-de-Fonds se sont immédiatement occupés de l'affaire et ont chargé le conseil communal du Locle de faire les démarches nécessaires.

D'après les renseignements obtenus, la maison de Berlin a déclaré qu'elle n'avait agi que dans un simple but de réclame et que ces bulletins n'avaient pas été délivrés avec des montres.

Le nombre des faux bulletins imprimés est de 40.000, dont 34.000 ont été mis en circulation. Quant au six mille restants, la maison incriminée prétend les avoir détruits. Des poursuites judiciaires et par voie diplomatique sont en cours de procédure.

Déjà, on fait courir le bruit que l'un ou l'autre des nombreux fournisseurs de la maison allemande était au courant des ses agissements. On peut conclure de l'ensemble des faits qu'il n'en est rien, car on ne peut guère admettre que les 40 ou 50.000 faux bulletins étaient destinés aux montres d'un seul fournisseur.

Crise horlogère

— Du *Nouvelliste valaisan*. —

L'impartialité dont nous ne nous sommes jamais départi nous fait un devoir de publier les lignes justificatives suivantes :

Vouvry, le 16 février 1909

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez bien me permettre de répondre deux mots à la correspondance publiée dans votre dernier numéro, sous le titre « Crise horlogère » et qui me vise particulièrement. Il est parfaitement compréhensible que les annonces que j'ai fait publier dans votre journal, où j'offrais des montres, réveils etc. à des prix absolument réduits aient offusqué certain commerçant d'horlogerie de la région qui a vu là naturellement une sérieuse atteinte à ses affaires.

Pour cacher sa grande colère, ce commerçant me jette l'anathème de « Concurrence déloyale » et semble contester que ma marchandise provienne de la Chaux-de-Fonds.

Ne lui en déplaise je suis en mesure d'affirmer et de démontrer :

1^o Que mon fournisseur est bel et bien établi dans cette ville.

2^o que les prix de vente ne sont pas en-dessous du coût de la fabrication.

Toute l'affaire consiste en ce que je ne préleve pas du 100 à 300 % sur le prix de chaque pièce.

J'ai ici en dépôt des montres absolument pareilles à celle qu'une personne de la localité (dont je puis citer le nom) a achetée à Berne 28 fr. et que je puis céder pour 8 fr. 75.

On conçoit ainsi aisément la honteuse spéculatation de certains commerçants et on comprend facilement leur colère de se voir concurrencés par des vendeurs qui se contentent d'un bénéfice modique et raisonnable.

Actuellement une douloureuse crise règne dans l'industrie horlogère ; des milliers d'ouvriers horlogers sont en ce moment sans travail dans le Jura. Qu'est-ce qui détermine cet état de choses ?

C'est que les articles d'horlogerie regorgent dans les magasins de ce genre, et que la vente ne marchant pas, cela entraîne la fermeture des fabriques.

Ce n'est cependant pas que le public acheteur fasse défaut, mais la plupart des commerçants voulant vite réaliser une fortune fixent leur prix de vente à des taux inabordables et par conséquent peu à la portée surtout de la classe ouvrière.

Voilà donc la clef de l'éénigme. Qu'il plaise maintenant à certains commerçants peu scrupuleux de maintenir leurs anciens prix et de laisser quantité de produits inutilisés derrière les vitrines. Quant à moi, je trouve plus juste et plus logique en ces temps de crise de chercher avant tout l'écoulement en ne prélevant sur la vente des articles que de modestes bénéfices, afin d'en permettre l'achat à ceux même qui sont dans le besoin et de provoquer ainsi indirectement la réoccupation de tant de pauvres ouvriers horlogers qui attendent avec angoisse la réouverture des fabriques.

* * *

Le « dépositaire d'une importante fabrique de la Chaux-de-Fonds » et qui est en même temps horloger-bijoutier, coiffeur et pierriste, est l'auteur de la correspondance ci-dessus.

Nul ne se serait douté que ce vendeur à prix inconnus de ses concurrents « provoque indirectement la réoccupation de tant de pauvres ouvriers horlogers qui attendent avec angoisse la réouverture des fabriques » !!!

D'abord, nos fabriques ne sont pas fermées, la crise horlogère n'est due à des causes dont le remède est hors de notre portée et nos fabricants ne jugent pas utile, sous le prétexte d'occuper leurs ou-

vriers, comme en temps normal, de jeter sur le marché déjà encombré, des quantités de montres offertes à des prix ne comportant pas un bénéfice normal ou même quelconque.

Le dépositaire qui nous demande de reproduire sa prose, nous semble être un joyeux fumiste.

Bibliographie

Inventions-Revue vient de faire paraître son deuxième numéro. Composée de 36 pages cette nouvelle revue mensuelle expose à ses lecteurs 24 brevets d'inventions suisses et autant de brevets étrangers. Nous ferons remarquer pour répondre à de nombreuses demandes et à certains doutes émis qu'« Inventions-Revue » publie en effet sans exception tous les brevets suisses, marques et modèles au fur et à mesure de leur publication. Elle n'opère de sélection que dans les brevets français, allemands, anglais et américains. De ce fait « Inventions-Revue » est le seul journal renseignant complètement l'inventeur et le commerçant sur tout ce qui est progrès et nouveauté.

L'excellent accueil du premier numéro est l'indice certain que notre confrère arrive à son heure d'utilité et comble une lacune dans la littérature horlogère.

Cote de l'argent

du 26 Février 1909

Argent fin en grenailles . . . fr. 92.— le kilo.

Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.

Change sur Paris fr. 99.93%

PAUL DITISHEIM

Fabrique « DITIS »

9 bis, Rue du Parc, à La Chaux-de-Fonds

Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

MONTRES ULTRA PLATES DE TOUS FORMATS. — MONTRES DÉCORÉES.

RAGUES-MONTRES. — MONTRES-BIJOUX. — PETITES MONTRES, ANCRE ET CYLINDRE.

CHRONOMÈTRES A BALANCIER GUILLAUME. — MONTRES COMPLIQUÉES

Prix généraux annuels de l'Etat à l'Observatoire de Neuchâtel

H 10228 C 1897, 1898, 1901, 1902, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908. 2826

**FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ**

Société Anonyme par Actions — Directeur: F.-E. PFISTER

HORLOGERIE

Maison fondée en 1849

ELECTRICITÉ

Etude et entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes

Tous genres clefs et remontoirs

— Spécialité extra-plates et plates soignées —

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE

2795

H 1621

TÉLÉPHONE

ED. TRACHSEL, Genève

H 752 X

35, Croix d'or

2300

Graveur-Décorateur

Gravure de lettres soignées, cuvettes et mouvements.

Spécialité de guichets en tous genres, zones opales, bleues, etc. heures peintures. Zones en or, argent et plaqué or, rapportées et vissées sur guichets en argent et acier. Cadrans or et argent gravés et émaillés. — Travail soigné.

Polissage et finissage de boîtes or soignées.

PABRIQUE DE BOITES ARGENT ET GALONNÉES**J. Meier & Cie, St-Imier**

Installation moderne —

H 753 J 2880

— Boîtes en tous genres

Spécialité de genres lentilles extra plates

Prompte et sérieuse exécution. — Téléphone.

Entreprise de Calibres spéciaux**Ebauches et finissages**

Qualité soignée.

Derniers avancements.

RUEDIN & Cie

Fabrique d'Horlogerie de Delémont

La Fabrique d'Horlogerie**A. BENOIT-NICOLET, à Bienne**

offre encore pour quelques pays, le monopole des ses montres 10 et 11 lignes ancre et cylindre à grossistes sérieux. Articles très avantageux et de confiance, fabrication interchangeable; se fait en hauteurs: normale et extra-plats; spécialité en bracelets or et plaqué or. Envoi d'échantillons contre références.

H 120 U 2794

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

H 1395 U Société anonyme au capital de 10 millions de francs

2408

Agence de Bienne (Ancienne maison H. Kleinert & Cie)

Fils de cuivre pour pieds de cadran

Bandes cuivre pour cadans

Tubes laiton pour caches-poussières

Grand stock

Grand stock

Médailles au Expositions universelles de Paris et de Barcelone
Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887 Société anonyme

*** Manufactures de Cartonnages ***
en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.
Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.
La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières**.
Stock continu d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3080 F Directeur général: **H. Schmidlin**.
Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.** 2143

Manufacture de Montres
RÉPÉTITIONS
en tous genres, de 17 à 24" avec ou sans CHRONOGRAPHES
Carillons. Automates. Quantièmes
Par procédés mécaniques modernes
Prix très avantageux
Les montres sont entièrement construites dans les ateliers 2562

A. Lugrin & Cie
Orient (Val de Joux) - Chaux-de-Fonds
Médaille d'Or: MILAN 1906

GOTTSCHALCK & CIE
KREUZLINGEN
Etalages modernes
H 10069 C pour 2771
Montres et Bijouterie

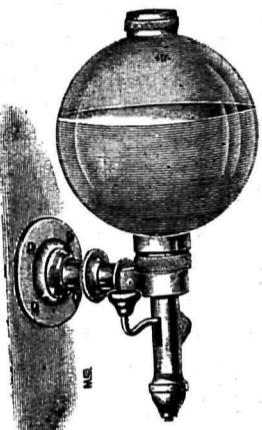


L'économie par la qualité est trouvée par les montres de dames de la Fabrique „Rebbberg“ Les Fils de Jean Aegler, Bienne
Maison fondée en 1878 LA CHAUX-DE-FONDS, rue Léopold Robert, 58 la plus ancienne fabrique produisant la spécialité de **montres de dames, ancre et cylindre**, 10 et 13 lig. en boîtes or, argent et acier. Nouveaux calibres et marques peuvent être réservés par clients importants. H 999 U 2125

LE DERNIER PROGRÈS

Hygiénique. — Economique. — Pratique
Le Distributeur de Savon liquide
„LISODIS“

Accessoire indispensable pour fabriques, bureaux, etc.



Extrait résumé du Rapport des Inspecteurs de fabrique 1908 (page 153): « ... l'emploi du savon sera considérablement facilité lorsqu'on aura apprécié les avantages offerts par le distributeur de savon liquide... »

« ...le savon ne se solidifie pas, il a sa place toute indiquée dans les établissements industriels où le personnel est nombreux et astreint à des soins de propreté fréquents et réguliers. »

Concessionnaire exclusif pour les cantons de Neuchâtel et de Berne:

H. Schoechlin
Ingénieur. Bureau technique

La Chaux-de-Fonds, Daniel JeanRichard, 13

MERMOD FRÈRES, fabricants, Ste-CROIX

● Grand Prix, Milan 1906 ●

H 12493 C Demandez le catalogue illustré 2614

Hochuli - Brenneisen | **Fabriq. de Pierres fines**
Erlach-Cerlier | Exportation
Téléphone — Téléphone | pour l'Horlogerie
Usine électrique — | Saphirs - Rubis - Grenats
Spécialité : Qualités soignées et trous olivés 2196
Installations modernes



BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE
Ouverture de comptes-courants débiteurs et créditeurs. — Escompte et encaissement de lettres de change. — Achat, vente et garde de titres. — Encaissement de coupons. — Avances sur nantissement. — Location de coffres-forts. — Renseignements sur placements de fonds et renseignements commerciaux. — Prêts hypothécaires et sur cédules. — Négociation de monnaies et billets de banque étrangers. — Lettres de crédit et chèques sur la Suisse et l'Etranger. — Service d'épargne. La Banque reçoit les dépôts sur livrets d'épargne à 4% l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois. Emission de bons de dépôts; ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du dépôt. H 10001 C 2600
Achat et vente de matières d'or et d'argent. — Or fin pour dorure.

Frank Meylan - LeCoultrie

2796 rue Stavay Mollondin, 6 La Chaux-de-Fonds H 10147 C

Pendulettes artistiques, Chronographes, Automates, etc.

RÉPÉTITIONS**ATTENTION**

Quelle fabrique peut fournir régulièrement par grande série un bon mouvement, système Roskopf fini, sans boîte et sans remontage, offres avec tous les détails et prix, sous **M630C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2887

Un ouvrier

pouvant travailler seul sur machine à tourner automatique, cherche très bonne place ; éventuellement entrerait aussi dans une fabrique d'ébauches pour l'installation du tournage.

Faire offres sous chiffres **Hc278U** à Haasenstein & Vogler, Biel.

TECHNICIEN

ayant plusieurs années de pratique, 2873

est demandé

pour fin mai, ou pour époque à convenir, dans fabrique d'horlogerie. Excellentes référances exigées.

Adresser offr. s. **F5495C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Retoucheur-Découleur pour ancre ou cylindre bon courant ou soigné cherche place. S'adresser par écrit sous **K619C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2885

On demande des **TERMINAGES**

11-14 lignes cylindre. Prière d'adresser offres sous **J530C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2868

Qui fabrique

la montre à nom **Loubet**?

On demande 2859

adresses de fabricants

pour **mouvements 8 jours ancre, 19"**, forme oblongue pour pendulettes. H 486 C

Prix et offres : **M. Châtelain, Léal & C°, PORRENTRUY.**

Albert Uebelhart

ROSIÈRES (Ct. Soleure)

Montres de dames**remontoires cylindres**

en tous genres

argent, acier et métal

H 5592 C Prix modérés 2884

FABRIQUE D'AIGUILLES

H 2447 N pour tous pays 2837

CHs KAUFMANN, Fleurier

Successeur de Kaufmann frères

Maison fondée en 1850. Téléphon.

Chef d'ébauches

connaissant à fond la fabrication de l'ébauche, genre courant et bon courant, capable de régler les machines et de faire le petit outillage, est demandé par fabrique d'horlogerie de la Suisse allemande. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. 2857

Adresser les offres sous **V5448C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Commis

Un comptoir de Biel cherche jeune employé pour la sortie et la rentrée du travail et des travaux afférents.

Offres avec références sous chiffres **H272U** à Haasenstein & Vogler, Biel. 2883

FABRIQUE d'HORLOGERIE

L. Sandoz-Vuille

H 40368 C Le Locle 2201

Montres réveil et Montres 8 jours

marque "Presto" en tous genres et pour tous pays

Réglage garanti

Prix défiant toute concurrence

FABRIQUE d'HORLOGERIE

Georges Benguerel

H 103360 La Chaux-de-Fonds 2879

MONTRES OR pour dames et hommes

en tous genres et pour tous pays.

Bon marché, fantaisies, joailleries,

extra-plates, qualité garantie.

★ Société Horlogère Reconvilier ★

Société anonyme par actions.

SPECIALITÉS :

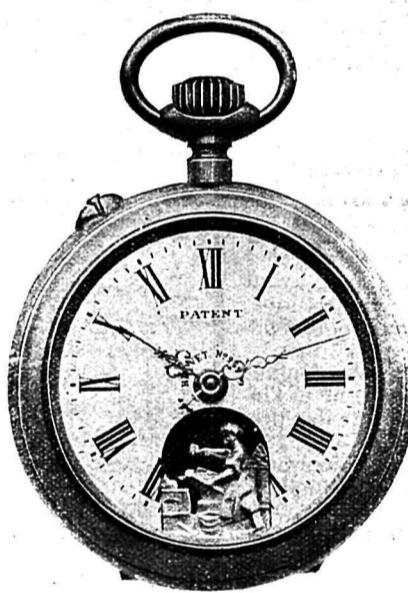
Fabrication mécanique. — Usines électriques. — Maison fondée en 1902 **Montres** Automates

Directeur, G. Ruedin.

H 2072 J 2048



Yeux mobiles



Montre Métiers



Montre Pendulette



Calibre C

Fritz Lüthy & C°
Aarberg (Suisse)

Téléphone

Exportation

Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie

Spécialité : Qualités soignées et trous olivés

Usine électrique H 40371 C 2209 Installations modernes

Fabrique d'ébauches et de montres**Société d'Horlogerie Breitenbach S. A.**

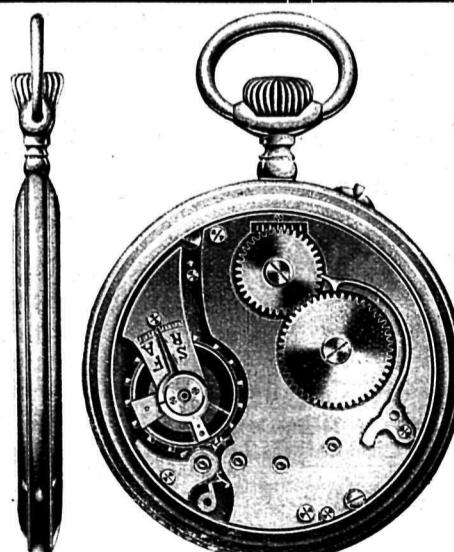
(Canton de Soleure)

Montres et Finissage:

Montres ancre de précision, 18 lignes;

Calibre plat et extra-plat, avec et sans secondes, lépines et savonnettes, système Roskopf 19 et 21 lignes.

H 10258 C 2865



Interchangeabilité parfaite. — Qualité garantie.

Prix très avantageux

E.D. Elias
HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
HOLLANDE
H 10008 C 17b

FABRIQUE D'HORLOGERIE
Spécialités de quantièmes en tous genres

Alfred ROBERT
rue de la Paix, 107
LA CHAUX-DE-FONDS

Quantièmes à aiguilles de 16 à 50 lignes.
Quantièmes double faces
Quantièmes à guichets automatique
Montre universelle
Montre double tours d'heures
Montre double faces
Montres sans aiguille
H 10372 C Montres garanties 2299



Acheteur

de montres de tous genres, or, argent, et autres métaux, fantaisie et nouveautés, de lots importants, même égrenages. H 848 X 2841

Paiement comptant.

L. Bader,
angle rue Centrale, 1;
GENÈVE

Fabrique de
Balanciers

cylindre 1200 pour la fabrication et l'exportation

Spécialité de petite balanciers plate dorés et non dorés, calibrés au 100/000 mm.

X. Aberlin
Cortébert (Jura-Bernois)

FABRIQUE D'HORLOGERIE
G. Küng-Champod & Cie

La Chaux-de-Fonds

Daniel JeanRichard, 13 1829

Montres or

H 10388 C 9 à 19" cylindres

Grand choix en fantaisies

Prix très modérés

HORLOGER
ayant occupé pendant plusieurs années place de chef, connaissant la fabrication de l'ébauche à fond, ainsi que les sertissages, finissages, pivotauges, etc., cherche place analogue; certificats à disposition. Offres s. U 564 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2875

A vendre

pour cause de cessation de commerce et de départ:

110 douz. de mouvements remontoirs Fontainemelon plantés en partie réglés, lép. et sav., ancre et cyl. dans les grandeurs 9 3/4, 11, 11 3/4, 12 1/2, 13 3/4, 14 3/4, 15 3/4, 16, 17, 19, 20 lignes. H 713 J

18 douz. de mouvements à clefs, plantés, ancre et cyl., 13, 14, 15, 16 et 19 lignes.

S'adresser à M. P. Pétignat, Breuleux. 2888

Correspondant

Correspondant, sténo-dactylographe français et allemand est demandé pour le 1^{er} mai, au plus tard, par importante fabrique d'horlogerie.

Connaissance de l'espagnol désirable. H 10.342 C 2864

S'adresser case postal 830, La Chaux-de-Fonds.

Comptable correspondant
français et allemand, ayant voyagé dans plusieurs pays, connaissant l'horlogerie,
demande place
éventuellement comme
employé intéressé

dans bonne maison d'horlogerie. 2872

Références de 1^{er} ordre.
Adresser offres sous chiffres H 456 P à Haasenstein & Vogler, Biel.

M. Walter & Cie
CHAUZ DE FONDS 2872
SUCHEZ CACHETS
POINÇONS ESTAMPES
MACHINES À NUMÉROTER POUR L'HORLOGERIE
MARQUES DE FABRIQUE
MODÈLES & BREVETS DANS TOUS LES PAYS
H 10002 C 2804

Aux monteurs de boîtes

On offre à vendre à de favorables conditions un outillage complet de monteur de boîtes pour 25 ouvriers. Outilage moderne pouvant servir pour la boîte argent. Locaux à disposition. L'on céderait une bonne clientèle pour acier et métal. 2871

Offres sous chiffres H 251 U à Haasenstein & Vogler, Biel.

Monopole

Une fabrique d'ébauches, cherche à monopoliser un calibre spécial déposé, genre courant des plus avantageux, pour l'Amérique du Nord, l'Angleterre et la Russie.

Seuls les fabricants spécialistes, pour ces différents pays et que cela intéresse, sont priés d'écrire, sous initiales U 5380 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2820

Nouveau Chronographe 16 lignes
fonctions irréprochables

Répétitions 17 lignes Extra-plates 2315 Rhabillages H 10374 C

Ernest Goy-Baud
Parc 81, LA CHAUX-DE-FONDS

Dernière nouveauté
Montre Tourbillon
(Carrousel)
H 10028 C Brevet 33368 2790

Monopoles pour quelques pays encore disponibles.

C. Schorpp-Vaucher
La Chaux-de-Fonds

Fabrique d'Horlogerie soignée. - Chronomètres
GINDRAT-DELACHAUX, Rue Léopold Robert 72, Chaux-de-Fonds

Spécialité :

MONTRES 8 JOURS

ancre

tous genres et pour tous pays toutes grandeurs jusqu'à 80 lignes

Montres 8 jours, simples et compliquées avec quatrième, 554

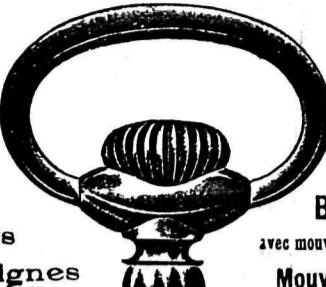
avec chronographe, avec répétition, H C mise à l'heure habituelle ou mise à l'heure par le pendant.

Remontoirs et clés

Montres 8 jours pour voitures, pour automobile, pour voyages, pour bureau, presse-lettres, formes carrées, rondes ou variées, garnitures aciers, argentées, etc.

Pendulettes 8 Jours

Montres 8 jours à balancier visible ou à cadran plein avec ou sans second métal, acier, argent et or



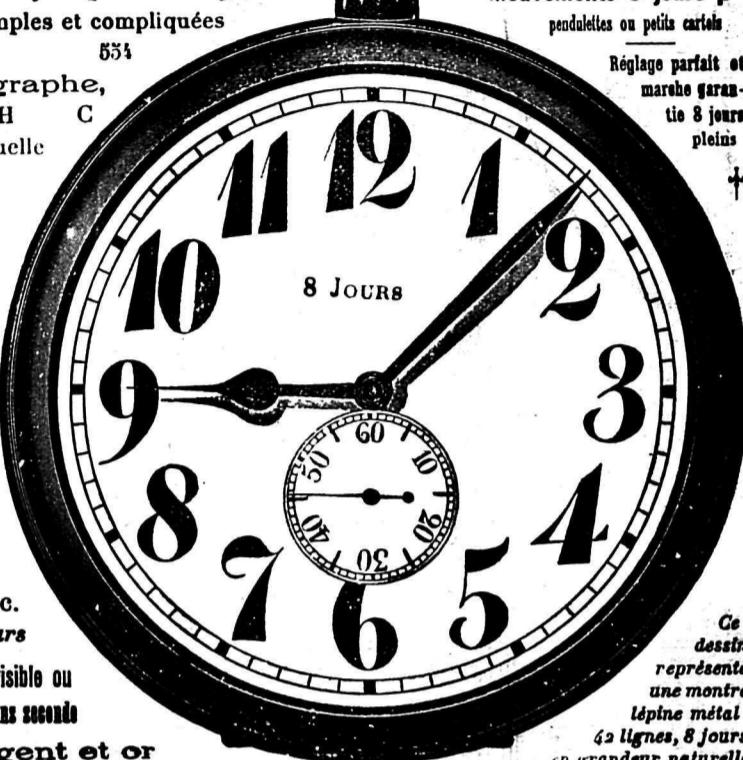
Nouveaux Modèles pour AUTOMOBILES dans étuis porte-montre en cuivre poli ou nickelé

BOULES CRISTAL

avec mouvements huit jours et un jour

Mouvements 8 jours pr pendulettes ou petits carreaux

Réglage parfait et marche garantie 8 jours pleins



Ce dessin représente une montre épingle métal 45 lignes, 8 jours grandeur naturelle

Technicien Calibrise

capable et énergique, ayant plusieurs années de pratique, **cherche place**, pour époque à convenir.

Connaissances approfondies de l'outillage moderne et l'interchangeabilité par des procédés spéciaux. 2878

Aptitudes nécessaires pour prendre direction complète.

Peut fournir caution.

Références de premier ordre comme capacités et moralité.

Discretion absolue.

Adresser offres s. chiffres V 567 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Mécanicien

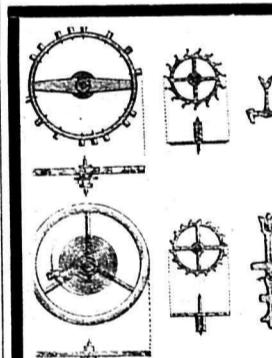
travaillant depuis plusieurs années dans fabrique d'horlogerie, demande emploi tout de suite. 2858

Offres sous chiffres V 5447 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Horloger cherche place comme **REMONTEUR** pour petites pièces, ancre et cylindre, soignées, à défaut décotleur-rhabilleur. Certificats à disposition. 2850

Offres sous W 467 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

300 clichés de montres pour catalogue complet d'horlogerie, sont à vendre bon marché. Faire offres s. F 529 C à Haasenstein & Vogler, Zurich. 2829



Fabrique d'échappements ancre et Roskopf par procédés mécaniques Production journalière 500 dz.

Pivotage garanti interchangeable.

Fabrication de Fabrication de **Balanciers Pignons** ancre et cyl. d'échapp. à pivot levés

Balanciers et Pignons sont aussi livrés non pivots Prix très avantageux. Livraison rapide.

E. Moeri-Rufer St-Imier. 2793

M. Carlo Taddei de Milan

sera à l'Hôtel Central à La Chaux-de-Fonds

du 1er au 3 mars

2881

BLONDEL!

Qui fabrique

la clef ancre, savonnette, 17-15 lignes, avec nom Blondel sur cadran? 2886

Prière d'envoyer adresse tout de suite à Haasenstein & Vogler, Porrentruy, sous chiffres H 508 P.

Plaques turques Pitons Breguet

H 10010 C tous genres 242

FRITZ GRANDJEAN LE LOCLE

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRICE-DESSINS-MODELES OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1868 LA CHAUX-DE-FONDS

MATHEY-DORET Ing. Conseil

H 10.050 C 2741

On cherche à entrer en relations avec un

2882

TERMINEUR

auquel on fournirait ébauches et finissages sertis avec toutes les fournitures, et qui se chargerait du terminage complet de mouvements ancre 13" soit 0 size grandeur américaine, mise à l'heure négative.

Adresser offres avec prix pour mouvements dorés et nickelés, s. chiffres W 5449 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.